

### Qui veut voyager loin ménage sa monture !

**A voir l'attention et l'amour portés à leurs chiens, les participants du premier concours d'attelage organisé par le club canin d'Auménancourt ont excellemment confirmé le proverbe de Racine.**

Le 31 mai et 01 juin dernier, une quinzaine d'attelages ont répondu positivement à l'appel du club, n'hésitant pas pour certains à parcourir plus de 500Km (Grenoble, Bourg en Bresse...).

Il s'agissait là d'une précieuse rencontre entre passionnés de cette discipline qui permet aux chiens de grandes tailles et de fortes corpulences de pratiquer un sport canin.

L'activité se pratique généralement avec un seul chien attelé à un brancard, mais peut l'être également en couple, c'est-à-dire deux chiens attelés de front à un timon. La compétition se déroule en trois épreuves :



**La régularité** : en terrain naturel, le chien attelé réalise un parcours dont le temps nécessaire est préalablement estimé par le conducteur. Le mieux classé étant celui qui sera le plus près du temps annoncé. Cette épreuve nécessite une parfaite connaissance des capacités et des facultés d'initiative de son chien.

### Une kermesse réussie !

**Samedi 24 mai dernier, c'est sous un soleil, un peu voilé, mais présent, que s'est déroulée la kermesse annuelle du groupe scolaire d'Auménancourt avec un public d'environ 350 personnes élèves compris.**

Ce n'est pas moins de 144 élèves, de petite, moyenne et grande section, de cp, ce1, ce2, cm1 et cm2, qui ont dansé et chanté sur un thème estival marin et breton avec une très belle scène décorée pour l'occasion.

Plus d'une heure et demie de spectacle au total, entrecoupée par un entracte, où joie et bonne humeur des petits comme des grands s'est fait sentir. Pas moins d'une douzaine de stands différents, tels que la pêche aux canards, la course de sacs à patates, la course à l'œuf, le jeu de la souris, les fléchettes, le chamboule tout, la grille et quelques autres encore ont été très appréciés de chacun.

La vente de 308 enveloppes au prix unitaire d'un kerm, monnaie locale de la kermesse a vraisemblablement été un record en terme de vente minute, laissant beaucoup de personnes sur leur faim! De délicieux gâteaux confectionnés par les parents ainsi que de bonnes frites croustillantes ont été vendues tout l'après midi accompagnées de boissons fraîches et de bulles de notre région...

Les écoliers ainsi que les enseignants, entourés des familles et des amis ont pu offrir un très beau spectacle et une journée inoubliable remplie d'animations.

Quelques photos viennent illustrer cette belle journée qui s'est terminée dans la nuit, ce fut une première de proposer une soirée barbecue animée par une maman d'élève DJ pour que tout le monde finisse sur la piste de danse.

Rendez-vous l'année prochaine pour renouveler ce super événement.



**Les obstacles** : slalom, tunnel, pédiluve, bascule, dévers, il en existe quinze permettant de rappeler les difficultés rencontrées lors de déplacements lorsque le chien était utilisé au travail. Cette épreuve demande de la rigueur, un bon niveau d'obéissance et surtout une grande complicité entre le conducteur et son chien qui doit rester à l'écoute de son maître pour être le plus précis possible dans l'exécution des manœuvres. L'épreuve n'est pas chronométrée, mais chaque contact est pénalisé.

**L'harmonie** : c'est la référence historique de l'attelage. Elle nous rappelle l'utilisation du chien attelé mais ne doit pas faire oublier les abus et maltraitance à l'origine de l'interdiction. C'est pourquoi par exemple le poids total (charrette +



charge) ne doit pas excéder le poids du chien. Le costume du conducteur et le chargement illustrent les différents métiers d'antan utilisant le chien comme auxiliaire.

M. Le Maire a finalement remis les coupes aux différents participants et le classement officiel fut annoncé par le juge de la manifestation, ainsi que le nombre de points acquis par chaque attelage.

Nous pouvons remercier et féliciter le Club canin d'Auménancourt pour son sérieux et son sens de l'organisation.

### Conduite d'Avaux

Et voilà ! Cette fois les travaux ont commencé ! Après avoir vu apparaître des petits piquets en bois le long de la rue de la Paix, et à travers champs, ce sont d'énormes tuyaux bleus qui, désormais, font leur apparition.



Des tranchées sont creusées entre Avaux et Auménancourt Le Petit afin d'y installer ces conduits qui, nous le rappelons, serviront à alimenter Reims (quartier des Epinettes) en eau. Les gros travaux se situent actuellement dans les champs d'Auménancourt Le Grand.

Il y a quelques semaines, vous avez sans doute remarqué les travaux au niveau de la Vierge! En effet, un trou avait été creusé afin d'y installer une toupie qui a foré sous la route départementale, suite à quoi des conduits ont été installés sans causer de perturbation ni de dommage.

### Saison culturelle

Une belle assemblée a assisté le samedi 24 mai au premier vernissage de la saison culturelle qui s'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Les peintures de Katia Matuchet nous ont surpris par leur originalité et les différentes techniques rigoureuses utilisées.

Les belles réalisations de la céramiste Manon Escalle nous ont donné envie d'acquérir certaines de ses œuvres pour agrémenter et embellir notre vie quotidienne.

Le dimanche 25 mai, le quintette de cuivres Vitrail a fait vibrer les murs du centre par l'interprétation d'œuvres baroques, de la musique de films et de jazz. Un très beau début de saison !



# AUMÉNANCOURT

## LES TROIS COINS

### Bulletin Communal

Juillet 2014

Voilà près de quatre mois que le nouveau conseil municipal est installé. Un conseil motivé, paritaire, représentatif de nos administrés et bien entendu un conseil à l'écoute.

Pour autant je me suis engagé sur un certain nombre de propositions qui seront pour nous notre ligne directrice durant les six années que compte ce nouveau mandat.

C'est au travers de commissions municipales structurées que ces projets seront mûris, réfléchis et mis en place afin de trouver les solutions

et les réponses les plus adaptées et les plus abouties dans un souci permanent d'efficacité et d'économie. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer la concrétisation de plusieurs points, preuve du dynamisme de cette nouvelle équipe.

L'aménagement du cimetière à Auménancourt-le-Grand en est à la phase de consultation des entreprises ; les subventions liées à la Dotation des Équipements des Territoires Ruraux (DETR) nous ont été notifiées par les services préfectoraux.

Un diagnostic complet de notre réseau de distribution d'eau potable, du captage jusqu'aux compteurs, est en préparation. Subventionné en partie par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et aidé par le Siabave (Syndicat mixte Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Vesle) au travers du Contrat Global, le cabinet d'étude chargé de cette mission sera retenu avant la fin de l'année.

Plus proche de nous les commémorations liées au centenaire de la première guerre mondiale mobilisent également

les énergies et les bonnes volontés de notre commune afin d'en faire un moment fort du souvenir dès le mois de novembre, et comme vous le lirez, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Enfin, par le biais d'une sélection d'articles, vous constaterez la vitalité des associations locales et pour encore plus d'actualité, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la mairie : [www.aumenancourt.fr](http://www.aumenancourt.fr).

Bonne lecture.

Franck Gureghian

### Le nouveau conseil municipal

 <b>Franck Gureghian</b> Maire	 <b>Elisabeth Baudesson</b> 1 <sup>ère</sup> Adjointe	 <b>Valérie Froment</b> 2 <sup>ème</sup> Adjointe	 <b>Michel Oudinot</b> 3 <sup>ème</sup> Adjoint	 <b>Christophe Mahuet</b> 4 <sup>ème</sup> Adjoint
Vice-président de la CCVS	Conseillère communautaire CCVS	Conseillère communautaire CCVS		

 <b>Samuel Cochard</b>	 <b>Sylvie Pereira</b>	 <b>Delphine PrévotEAU</b>	 <b>Michèle Coste</b>	 <b>Angélique Dragotta</b>
--	--	--	---	--

 <b>Guillaume Tenet</b>	 <b>Stéphanie Bongrain</b>	 <b>Etienne Guillaume</b>	 <b>Vincent Richard</b>	 <b>Stéphane Giagranti</b>
---	--	---	---	--

### Etat civil

#### Naissances

Noa Damien **Poinchon** le 05/01/2014.

Rose Eléonore Soisic Marie **Richard** le 04/02/2014

Hugo **Girardin-Cuny** le 12/03/14

Garance Madeleine Paule Catherine **Vitu** le 16/04/2014

Maxence Patrick Jean-Claude **Wiczewski** le 04/05/2014

Luke Lionel Jacques **Moreaux** le 26/05/2014

#### Mariage

Julien **Ehrmann** et Périne **Nottelet** le 31/05/2014

Denis **Mether** et Sandrine **Lasnier** le 21/07/2014

#### Décès

Denise Augustine **Méline** 15/01/2014

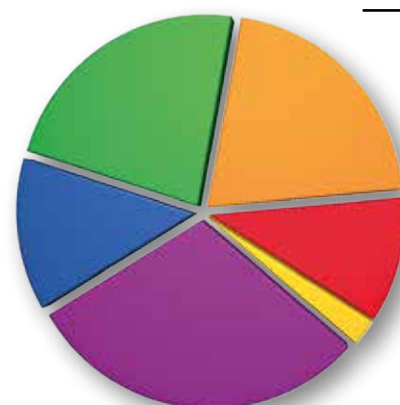


Budget 2014

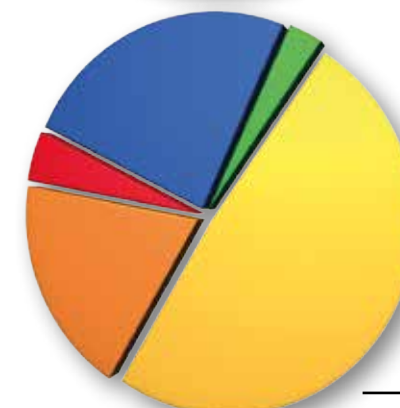
Section fonctionnement

<b>Charges à caractère général</b> : Carburant, combustible, fourniture d'entretien, entretien terrain, bâtiments, voies et réseaux, matériel roulant, téléphone, affranchissement, réception, maintenance, assurances	90 025 €	14 %
<b>Charges de personnel</b> : salaires et charges patronales	151 740 €	23 %
<b>Dépenses imprévues</b>	15 000 €	2 %
<b>Atténuation de produits</b> : Communauté de communes	136 098 €	21 %
<b>Autres charges gestion courante</b> : indemnités des élus, service incendie, CCAS, CLIC, subventions aux associations	68 006 €	10 %
<b>Virement à la section d'investissement</b>	198 292 €	30 %
<b>Total des dépenses</b>	659 161 €	

<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	161 888 €	25 %
<b>Produits des services</b> : concessions cimetières, locations diverses	18 700 €	3 %
<b>Impôts et taxes</b> : contributions directes (impôts locaux)	321 000 €	49 %
<b>Dotations et participations</b> : dotations de l'Etat	128 063 €	19 %
<b>Autres produits de gestion courante</b> : loyers des logements communaux	29 510 €	4 %
<b>Total des recettes</b>	659 161 €	



Dépenses

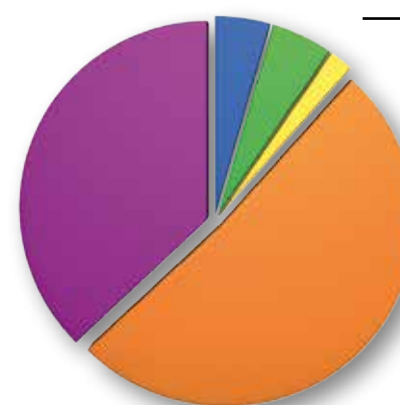


Recettes

Section investissement

<b>Dépenses imprévues</b>	20 000 €	4 %
<b>Remboursement d'emprunts</b>	22 543 €	5 %
<b>Immobilisation incorporelles</b> : frais d'études	9 000 €	2 %
<b>Immobilisations corporelles</b> : Travaux en cours et futurs (cimetière, plantation, éclairage public, matériel pompiers...)	233 300 €	51 %
<b>Report de l'année 2013</b>	168 665 €	37 %
<b>Total des dépenses</b>	453 508 €	

<b>Virement de section de fonctionnement</b>	198 292 €	44 %
<b>Lotissement</b>	58 801 €	13 %
<b>Dotations et subventions</b> : Taxe locale d'équipement, et fonds de compensation TVA, subventions de l'état, du département...	32 000 €	7 %
<b>Excédent de fonctionnement</b>	164 415 €	36 %
<b>Total des recettes</b>	453 508 €	



Dépenses



Recettes

Comptes Administratifs Exercice 2013

Budget communal		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	433 968,19 €	278 462,69 €
Recettes	512 487,99 €	40 896,64 €
Résultat	78 519,80 €	-237 566,05 €

Budget de l'eau		
	Exploitation	Investissement
Dépenses	52 353,80 €	1 502,18 €
Recettes	73 364,04 €	9 411,98 €
Résultat	21 010,24 €	7 909,80 €

Tarifs & Taux Communaux 2014

Taxe d'habitation

- 20.00 %
- Taxe foncière**
- propriété bâtie : 30,70 %
- propriété non bâtie : 20.60 %

SALLE POLYVALENTE

- Week-end\* : 165.00€
- Vin d'honneur-réunion\* : 55.00€
- Associations cantonales :
  - 1 journée : 192.00€
  - 2 jours : 250.00€
- Réunions professionnelles : 130.00€
- Déballages commerciaux :
  - 1 journée : 400.00€
  - 2 jours : 450.00€
- Ménage : 50.00€
- Caution : 500.00€
- Tables (l'unité) : 2.00€
- Chaises (l'unité) : 0.80€

TENNIS

- Habitants carte famille : 30.00€
- Carte adultes ou jeunes : 15.00€
- Tickets invités : 15.00€
- Extérieurs : 80.00€
- Caution clé : 100.00€

BIBLIOTHEQUE

- Carte famille : 5.00€
- Duplicata carte : 1.00€
- Photocopies couleur : 0.50€
- Photocopies noir et blanc : 0.20€

JARDINS COMMUNAUX

- la parcelle de 300m² : 18.00€

EAU

- Part communale (m³) : 0.88€
- Taxes agence de l'eau (m³) : 0.437€
- Abonnement par logement : 40.00€
- Branchement d'eau
  - le branchement : 1850.00 €
  - 2 branchements dans le même regard : le branchement : 1350.00€

CONCESSIONS CIMETIERES

- 50 ans : 170.00€
- 30 ans : 120.00€
- Columbarium : 500.00€

Il y a 100 ans, la Grande Guerre !

Nous sommes tous des enfants de poilus, pas seulement parce qu'il y a, dans chaque famille, le souvenir du grand père ou de l'arrière-grand-père qui l'avait faite, cette Grande Guerre; ni même parce que le monument aux morts est dans chaque village le sémaphore de la mémoire, mais aussi parce que la France d'aujourd'hui est sortie des forges terribles de 14-18.

Le rôle des femmes dans la société, le rapport au progrès technique, l'envie d'une culture plus libre, le statut de l'individu dans la nation, la nécessité d'une Europe politique : autant d'évolutions majeures qui s'enracinent dans la boue des tranchées. C'est peut-être pour cela que cette Der des Der relève toujours de l'histoire vivante, ses horreurs nous saisissent à la gorge et notre cœur bat à l'évocation des poilus. Les gueules cassées, les gaz et les ravages de la mitrailleuse n'ont rien à voir avec le choc des armures médiévales ni même les campagnes napoléoniennes.



Voilà pourquoi jusqu'en 2018, la municipalité d'Auménancourt souhaite consacrer une place particulière aux événements qui ont changé notre pays et bouleversé le monde. Nous vivons dans un secteur qui fut au cœur du conflit, ce qui explique peut-être qu'un bref aperçu de la situation nationale est une fenêtre ouverte sur l'histoire

de cette terrible période dans notre commune. L'année 1915 est celle d'un enlèvement meurtrier ; 1916 est dominée par la bataille de Verdun ; 1917 est marquée par les mutineries, le progrès des armements et le changement de stratégie ; 1918 voit finalement l'échec de la dernière offensive allemande et la contre-attaque décisive des alliés.

Et il y a 100 ans, c'était hier, 1914, année de toutes les illusions : la paix va être sauvée in extremis, la guerre ne durera que quelques semaines, les généraux français sont tous compétents. Ici déjà, l'armée Allemande est à Reims, bloquée par Joffre, elle recule mais s'installe solidement sur le front de la ceinture fortifiée formée par les forts de Brimont, de Fresnes, de Witry et d'autres ouvrages de défense élaborés après la Guerre de 1870 pour défendre la frontière Nord Est. Nos villages seront ensuite occupés et les habitants devront héberger les troupes allemandes. Les clochers des églises, pouvant servir de point de mire pour l'artillerie française seront détruits ; ainsi s'entame l'œuvre de destruction totale de notre commune.

Autant de grands chapitres que nous nous devons de partager ensemble, et pour lesquels nous faisons appel à chacun afin d'honorer comme il se doit ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

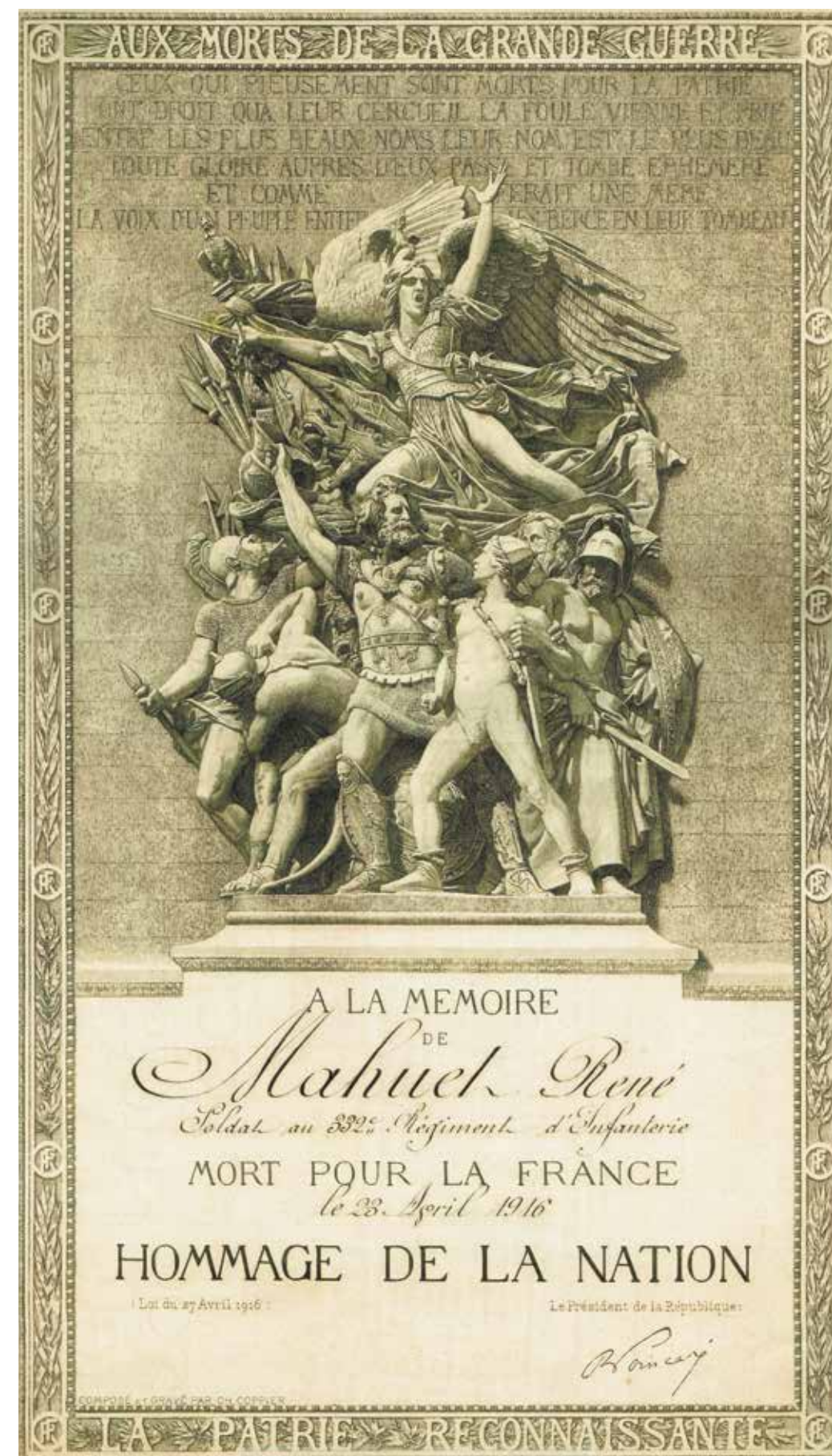
Nous avons déjà la chance, d'être soutenu par une association particulièrement active sur le devoir de mémoire, bien que plus spécialisée dans la seconde guerre mondiale,

l'association 15.1 juin 40 (plus d'informations sur 15-1juin40.com) et dont les connaissances historiques sont une mine pour le travail que nous souhaitons mettre en place.

Mais vous aussi, vous pouvez nous aider ! Si vous avez des photos, des archives, ou toute autre informations permettant d'étayer nos connaissances sur l'histoire de cette tragédie dans notre commune ; ou même tout simplement si vous souhaitez rejoindre l'équipe qui prépare la commémoration, merci de contacter la mairie.

Ainsi vous participerez, à ce que nous préparons pour l'automne, une randonnée culturelle ouverte à tous, enfants des écoles et adultes. Durant

cette marche nous allons parcourir les trois villages (Auménancourt le Grand, Auménancourt le Petit et Pontgivar qui constituent aujourd'hui notre commune), en nous arrêtant sur les lieux de combats, les blockhaus, et autres sites marqués par l'empreinte de la Grande Guerre. Ensemble, nous suivrons un guide qui reviendra sur les lieux marquant du conflit, afin de mieux comprendre comment des hommes en ces lieux ont trop souvent vécu leurs derniers instants. Nous concluons cette demi-journée par une commémoration officielle enrichie par l'exposition de différents documents (photos, uniformes, courriers...), peut-être fraîchement dépoussiérés de vos greniers ?



\* Tarifs appliqués aux habitants d'Auménancourt et de Saint-Etienne sur Suippe. Pour les extérieurs : week-end : 400.00€, vin d'honneur : 150.00€